

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
de la région des Pays de la Loire**

Commission Espèces – Habitats (CEH)

Avis sur un projet d'arrêté de protection de biotope : vote en ligne

Commission espèces - habitats : 18 membres

La commission espèces-habitats a été saisie pour donner un avis sur un projet d'arrêté de protection de biotope (APB) qui concerne la Gagée de Bohême (*Gagea bohemica* (Zauschn.) Schult. & Schult.), la Renoncule à fleurs nodales (*Ranunculus nodiflorus* L.) et l'Orpin d'Angers (*Sedum andegavense* (DC.) Desv.). Chacune de ces espèces bénéficie d'un plan régional de conservation.

Le projet se situe en Loire-Atlantique sur les communes de La Roche Blanche, Saint-Herblon et Moisdon-la-Rivière.

Lors de la commission du 15 mai 2019, il a été décidé que l'avis des membres serait recueilli de manière électronique. Un sondage a été mis en place par l'animateur de la commission du 12 juin au 30 juin 2019. Quatre choix ont été proposés aux membres :

- DCC : Défavorable Consultation par Courriel
- CCF : Consultation par Courriel Favorable
- CCA : Consultation par Courriel Abstention
- CCD : Consultation par Courriel Défavorable

Le résultat du vote est présenté ci-dessous :

Avis de la CEH concernant le projet d'APB :

- **favorable : 11**
- abstention : 0
- contre : 0

Fait le 01 juillet 2019

Jean-Guy ROBIN, animateur de la Commission



